L’avocat du MRAP Francis Terquem, co-fondateur de SOS-Racisme poursuivi pour menaces

13/09/2010 à 0h53
L’information n’avait jamais filtré. Un juge d’instruction parisien a renvoyé l’avocat Francis Terquem devant le tribunal correctionnel.

Le Parisien

Rappelons qu’il a déjà été condamné pour “escroquerie au jugement” (novembre 2007) et “coups et blessures sur son ex-épouse” (avril 2007) .

(Merci à Camulogenos)